

ÉTUDES SUPÉRIEURES EN RECHERCHE

GUIDE DES BONNES PRATIQUES

POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS





VOUS ÉTUDIEZ EN RECHERCHE À LA MAÎTRISE OU AU DOCTORAT?

Faites en sorte de bien réussir votre projet

1. **Planifiez** votre cheminement en collaboration avec votre direction de recherche
2. **Établissez** une stratégie de financement pour la durée de vos études
3. **Engagez-vous** dans votre formation
4. **Assurez** une communication efficace
5. **Connaissez** et respectez la réglementation et les principes d'intégrité et d'éthique
6. **Planifiez** votre rédaction
7. **Préparez** votre insertion professionnelle

L'ENCADREMENT, UN SERVICE ESSENTIEL

Un bon encadrement est au cœur même de la réussite de votre projet. Il joue un rôle déterminant pour la qualité et la réussite du parcours d'études. En tant que personne étudiante vous êtes en droit de recevoir un accompagnement à toutes les étapes de votre parcours, avec une supervision modulée selon vos besoins.

La compréhension mutuelle de vos attentes et de celles de votre direction de recherche est essentielle. Une communication ouverte favorise une action commune efficace, le respect des délais et une plus grande satisfaction personnelle d'une part comme de l'autre.

Ce guide contient des informations et des ressources essentielles en lien avec l'encadrement pour vous guider tout au long de votre parcours d'études. L'objectif est de vous fournir des outils et de partager avec vous les meilleures pratiques en matière d'encadrement aux études supérieures en recherche. Nous croyons que ce partage favorisera l'établissement d'une relation optimale entre votre direction de recherche et vous.

1 PLANIFIER VOTRE CHEMINEMENT EN COLLABORATION AVEC VOTRE DIRECTION DE RECHERCHE

- Consulter les étapes et les exigences de votre programme d'études sur la fiche signalétique du programme et dans le Guide des études supérieures;
- Déterminer, s'il y a lieu, les activités pédagogiques à suivre en fonction de votre formation antérieure, de la structure du programme d'études et de votre plan de carrière;
- Établir et circonscrire un sujet de recherche intéressant et réaliste dans le contexte de votre programme d'études;
- Planifier votre plan de recherche et votre échéancier et voir à les respecter autant que possible;
- Conserver la documentation pertinente à tous les aspects de votre formation et de vos activités de recherche;
- Établir, de concert avec votre direction de recherche, un plan de formation et des modalités de collaboration afin de préciser les étapes obligatoires du parcours d'études et les attentes mutuelles;
- Produire conjointement et régulièrement avec votre direction de recherche, un bilan de vos progrès et de vos réalisations;
- Assurer le leadership de vos études, notamment en anticipant les étapes à venir (ex. via Gestform, SYGES, Guide des études supérieures ou autres outils disponibles) et en alimentant les rencontres avec votre comité de mentorat (pour certains programmes, ces comités sont en voie d'implantation).



2 ÉTABLIR UNE STRATÉGIE DE FINANCEMENT POUR LA DURÉE DE VOS ÉTUDES

- Consulter les différentes sources de financement disponibles et leurs conditions d'admissibilité pour couvrir vos dépenses en cours d'études, notamment les bourses, les auxiliariats de recherche ou d'enseignement, les charges de cours ou les autres types d'emplois offerts sur le campus;
- Soumettre un dossier de candidature dans le cadre de différents concours de bourses de l'Université de Sherbrooke ou d'organismes externes pour vous assurer un revenu suffisant durant vos études;
- Respecter les normes et les délais des organismes de financement pour l'obtention d'une bourse ou d'une subvention.



3

VOUS ENGAGER DANS VOTRE FORMATION

- Assister aux séances d'accueil, d'information ou de formation organisées par votre faculté, votre département, votre programme d'études, votre centre universitaire de formation, le Service des bibliothèques et archives ou les autres instances pertinentes de l'Université de Sherbrooke;
- Assumer la responsabilité de votre formation, incluant non seulement le développement de vos compétences liées à votre domaine de recherche, mais aussi celles de vos sphères personnelles et professionnelles;
- Démontrer un engagement et un effort constant dans l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires à la réalisation de votre mémoire ou de votre thèse;
- Participer à toutes les activités de formation requises, une fois celles-ci discutées et approuvées par votre direction de recherche, s'il y a lieu;
- Assurer l'avancement de votre projet de recherche à l'extérieur des périodes de cours, selon les horaires et les échéanciers préétablis avec votre direction de recherche;
- Assumer la responsabilité de la préparation, du contenu et du dépôt de votre mémoire ou thèse dans le respect des délais établis par votre faculté ou centre universitaire de formation, tout en tenant compte des conseils de votre direction de recherche;
- Maintenir votre inscription et vous assurer que tous les permis et les autorisations nécessaires sont à jour jusqu'à la fin de votre programme d'études;
- Voir à vous impliquer au sein de la communauté universitaire ainsi qu'aux niveaux national et international (ex. associations étudiantes, projets communautaires ou humanitaires).



4

ASSURER UNE COMMUNICATION EFFICACE

- Favoriser la mise en place, en collaboration avec votre direction de recherche, d'un climat de confiance et de respect mutuel permettant une communication ouverte, incluant un échange sur toute situation générant un inconfort ou un malaise;
- Maintenir un contact régulier avec votre direction de recherche, répondre dans des délais raisonnables à ses questions ou ses commentaires, conserver un compte rendu des discussions et tenir compte de toute directive ou correctif proposé;
- Allouer des délais raisonnables à votre direction de recherche ou à toute autre instance pour une rétroaction à la suite de la remise d'un document ou encore dans le contexte de la préparation d'une lettre de recommandation ou de la signature de documents;
- Discuter au moment opportun des possibilités de diffusion de vos résultats de recherche avec votre direction de recherche pour faciliter sa participation, si requise;
- Communiquer à votre comité de mentorat ou à la personne responsable des études supérieures de votre faculté, toute forme de problème affectant la qualité de l'encadrement reçu;
- Informer rapidement votre direction de recherche de toute circonstance pouvant interférer avec votre cheminement ou mener à une interruption de vos études;
- Maintenir à jour vos coordonnées dans votre dossier étudiant et lors de tout changement à votre situation.



5 CONNAÎTRE ET RESPECTER LA RÉGLEMENTATION ET LES PRINCIPES D'INTÉGRITÉ ET D'ÉTHIQUE

- Connaître et respecter les politiques et les règlements institutionnels et facultaires (ex. Règlement des études, Règlement facultaire complémentaire au Règlement des études), incluant ceux en lien avec la préparation et le dépôt du mémoire et de la thèse;
- Connaître et respecter les règlements et politiques en matière de plagiat, de harcèlement, d'intégrité en recherche, de propriété intellectuelle, de santé et sécurité au travail, etc.;
- Utiliser les ressources humaines et matérielles mises à votre disposition de manière réfléchie et modérée;
- Conserver, lorsque cela s'applique, des archives ordonnées et sécurisées de vos données de recherche sur votre lieu de formation afin qu'elles soient compréhensibles et accessibles par les instances concernées même après la diplomation;
- Libérer et nettoyer, lorsque cela s'applique, l'espace occupé durant votre formation lorsque les exigences du programme ont été complétées et remettre le matériel emprunté.

La [page Web regroupant les documents officiels](#) est une référence à consulter.



6

PLANIFIER VOTRE RÉDACTION

- Réunir les conditions favorables à la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse en matière de disponibilité, de motivation, de maîtrise de la langue française, d'organisation rédaction-famille-travail, etc.;
- Organiser et classer la documentation pertinente à votre recherche et vous assurer lors des lectures de relever des citations, de faire des résumés, de noter vos réflexions et vos questions ainsi que les références complètes de vos sources;
- Utiliser les outils mis à votre disposition pour faciliter la rédaction (ex. [Service des bibliothèques et archives](#), [Journées Réd-ACTION](#), [Centre de langues](#), [page sur le plagiat du Service de soutien à la formation](#));
- Déterminer et respecter le plan de travail établi avec votre direction de recherche, lui transmettre vos avancées régulièrement et tenir compte de ses rétroactions;
- Solliciter l'appui de votre direction de recherche pour de l'aide concernant le contenu scientifique de votre projet ou de votre comité de mentorat pour de l'aide concernant votre situation personnelle ou votre parcours d'études, aussi souvent que nécessaire.



7

PRÉPARER VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE

- Discuter avec votre direction de recherche et votre comité de mentorat de votre plan de carrière et de vos besoins en matière de développement professionnel;
- Élaborer un plan de développement de vos compétences de recherche ainsi que de vos compétences personnelles et professionnelles en cohérence avec votre plan de carrière;
- Connaître et utiliser stratégiquement les différentes ressources à votre disposition pour permettre un plein développement de vos compétences en vue d'une insertion professionnelle facilitée (ex. formations offertes par le [Centre compétences recherche⁺](#)).



RESSOURCES À CONSULTER

[Site Internet de la Recherche à l'UdeS](#)

[Les ressources du SSF concernant l'intégrité et le plagiat](#)

[Le site Internet du Centre CR+](#)

[Le site Internet du Service des bibliothèques et archives](#)

[Les documents officiels de l'UdeS](#)

[Les informations à propos des Journée Réd-ACTION](#)